

Compte-rendu du bureau national du vendredi 8 janvier 2016.

Présents:

Bailla Aïssou, Philippe Brunet, Maryannick Chalabi, Corinne Charamond, Laetitia Godfrin, Nelly le Meur, Frédéric Maguet, André Sacristin, Michel Taphanel, François Vohl, Marina Zveguinzoff

Excusés:

José Amaro, Jean-Pierre Jollivet, Sylvie Serre

Congrès fédéral :

Il se tient au Mans du 1er au 5 février 2016.

Le BN vote la délégation du SNAC-FSU : Philippe Brunet (DRAC Centre), Maryannick Chalabi (Inventaire), Corinne Charamond (INRAP), Nelly le Meur (DRAC PdL), Frédéric Maguet (SG), Benoît Ode (DRAC LR).

(10 oui, 1 abst)

Composition du secrétariat général

Le BN prend acte de la démission de François Vohl du poste de trésorier national. Il rend hommage à la qualité du travail accompli par François Vohl et Marif Gleizes.

Conformément à nos statuts, le BN élit en son sein une trésorerie nationale composée de :

- André Sacristin, trésorier
- Michel Taphanel, trésorier adjoint
- Marina Zveguinzoff, trésorière adjointe

(10 oui, 1 abst)

La partie secrétariat (F. Maguet, C. Charamond, Ph. Brunet) demeure inchangée.

Décharges

Le tableau des décharges est voté à l'unanimité.

Il est fait état d'une pression croissante, de la part de certains chefs de services, sur les représentants du personnel, et en particulier sur les déchargés syndicaux. Il est rappelé que, aux termes de la loi, la position de déchargé syndical est une position normale d'activité. La hiérarchie doit en tenir compte dans l'organisation du travail de manière à ce que les camarades qui prennent des décharges pour faire du travail d'intérêt collectif ne se retrouvent pas en but au mécontentement de leurs collègues par manque d'anticipation des services (les décharges des uns n'ont pas à être les surcharges des autres). Il est rappelé d'autre part que les hiérarchies n'ont pas à considérer la position de décharge comme relevant d'un temps partiel de fait. Des courriers de recadrage seront envoyés aux directions des services et établissements concernés, à la demande des camarades qui pâtissent de pratiques abusives.

Cartes magnétiques

Dans le cadre de l'état d'urgence, le MCC a décidé que les cartes magnétiques non nominatives permettant l'accès à la permanence de la rue de Richelieu et au site des Bons Enfants seraient désactivées. La permanence va donc demander à l'administration des cartes nominatives, avec photo, pour les permanents qui n'en ont pas encore et pour les camarades qui fréquentent la permanence de façon régulière.

Centre national de la cinématographie et de l'image animée (CNC)

Rappelons que le SNAC-FSU y est l'organisation majoritaire et qu'il s'agit d'un établissement entièrement dérogatoire de par la loi - donc avec très peu de titulaires - comme l'INRAP.

Depuis l'arrivée à la tête de l'institution de Frédérique Bredin (ancienne ministre de Mitterrand et ancienne condisciple à l'ENA de Hollande et Royale), l'ambiance interne se trouve très fortement dégradée.

La direction du CNC est en train de mette en place un nouveau système indemnitaire pour ses agents (ce sont des contractuels qui ont des primes ... tout un programme !) qui est une sorte de décalque, un peu en avance, du RIFSEEP.

Reprise d'ancienneté :

Dans ce nouveau système indemnitaire, l'ancienneté dans la fonction compte beaucoup (c'est toute l'idée du RIFSEEP – que le SNAC-FSU combat par ailleurs). Or, certains services dits « en vacations », ne sont pas pris en compte pour le calcul de cette ancienneté, alors que les CDD plus réguliers le sont.

Donc, ceux qui ont été « en vacation », parfois durant des années ont été : 1- recrutés de manière irrégulière puisqu'il s'agissait d'occuper un emploi permanent, 2- désavantagés dans la mise en place des nouvelles primes par rapport à leur camarades recrutés de façon plus normale (c'est la loterie du recrutement).

Le BN soutient la section CNC pour une action visant à faire reconnaître l'ancienneté des agents lésés. Cette action passera éventuellement par un recours au tribunal administratif (dans cette hypothèse, le BN pourra voter une participation financière). Dans un premier temps il s'agira :

- de mettre en chantier une première expertise en interne au SNAC,
- d'effectuer un recensement précis des agents concernés,
- de préparer une communication avec un communiqué de presse évoquant, sur cet exemple, les problèmes sociaux du CNC
- de lancer un recours hiérarchique

Situation générale :

Au-delà du dossier particulier de la reprise d'ancienneté, il s'agit de dénoncer une situation où les établissements publics comme le CNC sont maîtres de leurs propres règles de gestion, ce qui ne se traduit jamais par des mesures favorables aux personnels. Il s'agit également de revenir sur le caractère dérogatoire de certains de ces établissements qui se bricolent des pseudo-statuts en interne, eux non plus jamais favorables aux personnels.

Enfin, il convient d'être particulièrement attentifs à la mise en place de ce nouveau système indemnitaire au CNC qui, par certains aspects, pourrait servir de banc d'essai au RIFSEEP (qui, lui, s'appliquera à tous les agents titulaires des trois fonctions publiques).

Communication, médias

Le futur site aura une partie publique et une partie réservée aux adhérents. Une phase de site test va être mise en place dans le courant du premier semestre. La préparation des données du futur site est en cours. Dans cette optique, un gros travail de mise en ordre de la documentation numérique de la permanence nationale a été effectué.

Presse : une première version d'une base contacts médias est d'ores et déjà opérationnelle.

CHSCT

Nous organisons un stage pour nos représentants en CHSCT le 10 mars.

Il s'agit d'un stage qui prolonge celui de l'an dernier mais qui revient également sur la plupart des

principes de base (d'un point de vue très pratique et d'un point de vue syndical : il ne fait pas doublon avec les formations obligatoires). Donc : il est très important que ceux et celles qui n'ont pas pu participer l'an dernier soient présents le 10 mars, et il est fort souhaitable que ceux qui étaient présents reviennent.

C'est un stage organisé sous le label du centre de formation de la FSU, donc donnant droit à des jours de congé formation, ce qui impose un délai d'un mois pour l'inscription. Nos représentants en CHSCT vont être contactés très bientôt.

Un questionnaire va leur être envoyé en fin de semaine afin de mieux connaître les situations locales. Un autre stage, ouvert à tous les adhérents, et consacré à la souffrance au travail (ce que l'administration appelle les « risques psycho-sociaux ») est à l'étude pour le mois de mai, il devrait, si nos finances nous le permettent faire appel aux mêmes intervenants que les deux stages organisés sur ce thème il y a deux ans. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la permanence et/ou auprès de Nelly le Meur, une pré-inscription nous permettra de mieux caler le contenu et le niveau du stage en fonction de vos besoins et de vos attentes. On prévoit, en principe, une organisation sur deux jours.

Etat d'urgence

Plutôt que la déchéance de nationalité, on aurait aimé voir inscrit dans la constitution le principe de laïcité, ça aurait été davantage en cohérence avec une politique de gauche, mais bon...

Comme ça n'en prend pas le chemin, nous allons devoir nous positionner en tant qu'organisation syndicale de la culture par rapport à un certain nombre de points touchant aux libertés et à la démocratie. On peut déjà commencer à se demander ce qu'est un état d'urgence permanent et ce que devient la culture dans une telle situation. Un premier texte a été discuté, il sera amendé avant d'être mis au débat entre les adhérents, puis diffusé.

Sans attendre, il apparaît que, à l'inverse de l'apathie du monde politique, les milieux associatifs et artistiques ne restent pas inactifs face à ce scandale. Le SNAC a déjà relayé largement un appel de la Ligue des Droits de l'Homme. Comme la résistance au rouleau compresseur politico-médiatique part d'initiatives multiples et non coordonnées, nous ne sommes pas au courant de toutes ces initiatives. N'hésitez pas à relayer les informations et les appels qui vous semblent intéressants, soit que vous ayez envie de vous y associer à titre personnel, soit que vous souhaitiez que le SNAC s'y engage en tant qu'organisation.

Par exemple: nous venons de signer, en tant qu'organisation, l'appel unitaire « Pour nous, c'est définitivement non») lancé par, entre autres, par la LDH. Si vous le souhaitez, vous pouvez le signer en vos noms propres en indiquant le SNAC-FSU à la rubrique « organisation », c'est à l'adresse suivante : http://www.nousnecederonspas.org

Grève du 26 janvier

Les fédérations de fonctionnaires CGT, FO et Solidaires ont lancé un appel à la grève inter-fonctions publiques "pour un service public de qualité et une nette augmentation du pouvoir d'achat". Le bureau fédéral de la FSU a voté le principe de la grève à 67 % mais, comme vous le savez sans doute, la majorité qualifiée est à 70 %; résultat : il n'y aura pas d'appel fédéral FSU. En revanche, la FSU a déposé un préavis national ... Tout ça n'est pas entièrement lisible. Cette position bizarre résulte du fait que cette grève percute la grève pour la réforme du collège prévue par le SNES le même jour... Ceci dit, de nombreux syndicats nationaux FSU et de nombreuses sections départementales

Ceci dit, de nombreux syndicats nationaux FSU et de nombreuses sections départementales appellent à la grève. Dans notre champ, le SNAC appelle sans réserve (nous avons voté « pour » au bureau fédéral) et s'associera à un appel spécifique culture qui est en train de s'organiser.